

Domaine Public

DP

958

J.A. 1000 Lausanne 1 13 juillet 1989
Hebdomadaire romand Vingt-sixième année

L'honneur perdu

La presse a largement commenté le procès qui s'est conclu par la condamnation du rédacteur en chef et de deux journalistes de *L'Hebdo*. Cette actualité judiciaire la touchait corporativement; plusieurs éditorialistes se sont donc inquiétés de ce coup porté à la liberté d'expression et au journalisme d'investigation. Ces grands principes sont-ils vraiment en cause, dans cette circonstance particulière? Il faut en débattre.

Ce procès de presse s'est déroulé dans un environnement genevois détérioré, rendant difficile le recul nécessaire à l'objectivité. La justice de la République, devant se prononcer sur une plainte de l'un des siens, était juge et partie. Elle aurait pu être tentée de minimiser les faits reprochés à *L'Hebdo*, pour éviter d'être accusée ensuite de complaisance à l'égard d'un magistrat. Elle a finalement versé dans l'excès contraire. Dans un cas comme dans l'autre, justice ne pouvait être rendue sereinement. La procédure, certes régulière, est ainsi entachée d'un défaut: ce n'est pas à Genève que ce procès aurait dû se dérouler, mais devant une juridiction neutre, à Lausanne par exemple, siège du journal incriminé. Le recours annoncé par *L'Hebdo* devrait permettre une correction sur ce point.

Le parcours international de Licio Gelli laisse un goût amer dans la bouche du citoyen souhaitant que chacun soit puni pour toutes les fautes qu'il a commises. Il est évident que Gelli, preuve en soit son comportement actuel, a habilement joué en se rendant au juge. Il savait que notre Code pénal ne reconnaît pas l'association de malfaiteurs et qu'extradé en Italie, il ne pouvait y être jugé pour un tel crime. Fallait-il donc se réjouir de la reddition du Vénéral comme d'une réussite?

Cela dit, le journalisme d'investigation n'est pas en danger. Parce que ce procès, contrairement à d'autres exemples qui nous inquiètent, était celui d'une série d'articles qui n'appartiennent pas à ce genre: faits insuf-

fisamment vérifiés, erreurs non reconnues, acharnement accusateur contre une personne — un juge peut-être maladroit — plutôt que contre une institution — la justice genevoise, à coup sûr mal organisée et en conflit avec la police et le Conseil d'Etat. On ne saurait crier au muselage de la presse après une condamnation pour diffamation, certes excessive mais susceptible de recours.

La recherche de la vérité dans un pays qui cultive la manie du secret n'est pas chose aisée, et il faut encourager les journalistes qui se lancent dans ce travail, à la fois utile et exigeant. Mais ils ne doivent pas oublier un droit au moins aussi important que celui à l'information: le droit de la personne. Chaque citoyen doit avoir la possibilité de faire établir la vérité sur des accusations dont il est l'objet. Et une réparation est légitime si ces accusations sont fausses. Il n'y a pas d'intérêt supérieur qui autorise la presse à faire abstraction de cette valeur, d'autant plus que la mise en cause publique ne respecte pas le principe de présomption d'innocence dont bénéficie tout prévenu. Si ce droit élémentaire de la personne n'est pas assuré, il y a dérive vers les sentences populaires.

Ce procès visait à rétablir «l'honneur perdu» du juge Trembley. A dessein, nous utilisons la formule qui rendit célèbre Katharina Blum. On ne peut à la fois trouver honteuses les persécutions qu'une certaine presse fit peser sur des gauchistes, et trouver excusables des accusations infondées quand elles visent des affairistes réputés douteux ou des hommes et des femmes suspects de faiblesse ou de compromission avec eux.

Le stalinisme, qui, lui, ne pouvait invoquer la bonne foi, a pratiqué avec cynisme ce mépris de la personne. Il est de mémoire assez fraîche pour qu'avec une sensibilité de gauche on soit attaché avec la même passion à la liberté de la presse et au respect de la personne.

Domaine public

Confidentiel, à diffuser svp

(jd) Rendu public en avril, le rapport du groupe de réflexion interdépartemental *Stratégie pour la politique des années 90 en matière d'asile et de réfugiés* fait l'objet d'une double consultation: auprès des cantons et milieux intéressés et aussi, selon une procédure moins connue, à l'intérieur de l'administration fédérale.

Le *Bund* (5.7.89) fait état d'un document élaboré à cette fin par l'Office fédéral des étrangers (OFE) dont le moins qu'on puisse dire est qu'il témoigne de la vivacité du pluralisme au sein même de l'Etat fédéral: l'OFE relève, comme le Délégué aux réfugiés, du Département fédéral de justice et police; il était représenté par un membre titulaire au sein du groupe de travail interdépartemental (l'OFIAMT n'ayant quant à lui qu'un observateur permanent); son document se veut une démolition en règle du rapport Arbenz sous l'angle de la police des étrangers.

L'OFE rappelle tout d'abord l'évolution de la politique suisse à l'égard des étrangers, qui a connu trois étapes:

— Jusqu'en 1914, les étrangers jouissent pratiquement de la liberté de s'établir en Suisse. Leur part dans la population résidente atteignant alors quelque 15%; il est envisagé de faciliter la naturalisation, mais pas de prendre des mesures restrictives.

— Dès la Première Guerre mondiale, le principe de la liberté d'établissement fait place à la distinction entre étrangers qui ne sont pas (encore) admis à titre définitif (autorisation de séjour) et étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement. Le nombre des étrangers en Suisse fluctue fortement au gré de l'actualité et de la conjoncture.

— Depuis 1963, année où la proportion d'étrangers en Suisse s'élève à 13,4% (15,3% en 1989), la politique des étrangers repose sur les trois piliers actuels: la politique d'admission (limitation du nombre des étrangers), la politique d'intégration (droits des étrangers, commission fédérale pour les problèmes des étrangers, tentative de faciliter la naturalisation de la deuxième génération rejetée en votation populaire le en décembre 1983) et la politique relative au marché du travail.

L'OFE ne voit pas de gaieté de cœur la remise en cause de cette subtile construction, reposant sur un équilibre fragile, au profit d'un nouveau modèle de politique des migrations créant une interdépendance entre la politique d'asile et la politique des étrangers (cf. DP 946). Adoptant la position commune de l'autruche, il laisse entendre que les dysfonctionnements de la politique d'asile ne le concernent nullement. Soucieux de ne pas voir régularisée l'«immigration illégale» des requérants d'asile en quête d'emploi, l'OFE occulte soigneusement ce par quoi se manifeste l'échec de la politique qu'il prétend conduire la main dans la main

avec l'OFIAMT: la présence en Suisse de plus de 100'000 clandestins.

A côté de remarques pertinentes, comme par exemple la comparaison de la politique d'octroi de permis humanitaires aux anciens requérants d'asile par rapport aux saisonniers ou à d'autres étrangers pour lesquels la pratique est beaucoup plus restrictive, l'OFE s'applique surtout à peindre le diable sur la muraille, non sans mauvaise foi, évoquant le spectre d'une Suisse peuplée majoritairement d'étrangers et ramenée au niveau de vie des pays du sud.

Si le contenu prête à discussion, la manière en tout cas est choquante: le contre-rapport de l'OFE a immédiatement été diffusé (dans une version provisoire, «pas destinée à la publication») aux administrations cantonales correspondantes... qui prépareront les réponses de leur gouvernement à la consultation. ■

STATISTIQUES SUR LES LOYERS

La taxe à la bougeotte

(pi) L'Office fédéral de la statistique calcule tous les six mois l'indice suisse des loyers. Les résultats de l'enquête de mai 1989 se trouvent dans le numéro 7 de *La Vie économique*. Les chiffres plutôt rassurants (en moyenne suisse, un 4 pièces reviendrait à 804 francs par mois), ne révèlent pas au grand jour les situations difficiles que vivent les jeunes à la recherche de leur premier logement, ou les familles contraintes au déménagement.

L'enquête, en effet, porte sur les loyers d'appartements occupés et qui ne se trouvent par conséquent pas sur le marché du logement. Il est certainement exact que la moyenne lausannoise du prix des 4 pièces soit de 864 francs par mois. Mais ce chiffre cache toutes les rentes de situation: ceux qui occupent leur appartement depuis dix ou vingt ans n'auront en principe subi de hausse que s'ils ont bénéficié de travaux ou lors de variations du taux d'intérêt hypothécaire. En revanche, le

logement qui se sera trouvé à plusieurs reprises offert en location aura certainement subi une hausse à chaque passage dans le journal.

Il est une autre statistique intéressante: celle des loyers des appartements à louer. Elle reflète le prix que doivent mettre ceux qui désirent changer de logement, déménager, ou s'établir parce qu'ils quittent le toit parental.

Nous comparons, dans le tableau ci-dessous, la moyenne, pour Lausanne, des loyers selon le calcul de l'OFS et la moyenne des loyers des appartements mis en location par petites annonces.

Dans les deux cas, les chiffres se basent sur dix données au moins; les petites annonces sont celles parues dans *24 heures*, durant la semaine du 3 au 8 juillet. ■

Nombre de pièces	Loyer moyen		Différence en %
	selon OFS en francs	selon annonces en francs	
1	406	721	+ 77
2	519	1113	+ 114
3	664	1317	+ 98
4	864	1775	+ 105

La naissance d'une identité

(cfp) Deux initiatives viennent d'être lancées pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit. La première, à Uri, invite le canton à faire usage de son droit d'initiative cantonal en faveur d'un texte identique à celui de l'initiative populaire fédérale lancée par quarante-deux personnalités des cantons alpins (Grisons, Tessin, Uri et Valais). Ces initiatives revendiquent le transfert de la route au rail du trafic des marchandises à travers la Suisse et le blocage au niveau actuel de la capacité des routes de transit dans la région alpine.

Le texte proposé à la signature ne fait pas l'unanimité des protecteurs de la nature, en particulier au sein de l'Association suisse des transports (AST). L'Action nationale, en revanche, a décidé d'appuyer cette démarche.

L'initiative uranaise a déjà pratique-

ment abouti puisqu'elle avait réuni 3000 signatures deux mois à peine après son lancement.

Les Alpes et la politique

Il est intéressant de noter que dans la Communauté européenne certains critiquent le nationalisme des Etats membres qui ont interdit à la Commission, jusqu'en 1987, de traiter la question de la traversée des Alpes avec la Suisse et l'Autriche, alors que l'évolution de la situation et ses «dangers» étaient faciles à prévoir. Mais les Alpes intéressent depuis longtemps les hommes politiques, même si la tentative de 1945 de constitution d'une Confédération démocratique alpine antiprussienne et chrétienne a échoué. Ce nouvel Etat, avec capitale à Salzbourg, aurait été composé de l'Autriche, de la Bavière et du Wurtemberg. L'identité alpine semble pourtant bien exister, notamment depuis la création de l'ARGE-ALP, communauté de travail des pays alpins réunissant des régions allemandes et autrichiennes, ainsi que le canton des Grisons (voir DP 842). Depuis la mise sur pied de cette organisation en 1972, la structuration politique de l'arc alpin se poursuit: 1978: constitution, sur le même modèle qu'ARGE-ALP, d'ADRIA pour les Alpes orientales, comprenant notamment les républiques yougoslaves de Slovénie et de Croatie.

La même année, réunion à Lugano d'une conférence sur l'avenir de l'arc alpin, sous les auspices du Conseil de l'Europe.

1982: constitution de la COTRAO (Communauté de travail des cantons et régions des Alpes occidentales). Les cantons de Vaud, du Valais et de Genève en font partie.

1988: réunion, en Autriche, du Groupe de travail des socialistes de l'arc alpin (Allemagne, Autriche, Italie et Suisse) pour se pencher sur le rôle de cet arc comme château d'eau de l'Europe, sur les dangers écologiques qui le menacent et sur les mesures à prendre pour le protéger.

1989: réunion, en Bavière, des représentants des groupes parlementaires conservateurs de la région alpine pour étudier les problèmes spécifiques de la région. La délégation suisse de cinq personnes comprend le conseiller national Vital Darbellay, président du groupe PDC des Chambres fédérales. Le Liechtenstein est représenté à cette réunion par les délégués des deux partis gouvernementaux.

La Convention des Alpes

L'automne prochain, sur invitation de l'Allemagne fédérale, une conférence des ministres de l'environnement des pays alpins et de la Communauté se réunira à Garmisch-Partenkirchen. C'est le début d'une série de conférences qui devraient aboutir à la signature d'une Convention sur les Alpes, qui ne se limiterait pas à la protection de l'environnement. Le débat sur le transit alpin n'est en effet qu'un problème parmi de nombreux autres.

La construction de l'Europe ne se fait pas seulement à Bruxelles. ■

TRANSPARENCE POLITIQUE

Et les candidats...

Le Grand Conseil zurichois vient d'adopter une modification de sa loi d'organisation: à l'avenir les députés devront indiquer leur activité professionnelle, leurs responsabilités dans des sociétés, établissements et fondations de droit public et privé suisse et étranger, leur fonction de direction et de conseil dans des groupes et organisations d'intérêts, leur participation à des commissions et à d'autres organes de la Confédération, du canton et des communes. Ces données seront consignées dans un registre public.

Un postulat à Bâle-Campagne et une motion à St-Gall viennent d'être déposés sur le même sujet.

Ces propositions reprennent les dispositions existantes au niveau fédéral. Ce souci de transparence est positif mais on peut se demander s'il ne devrait pas déjà porter sur les candidats à la députation et non seulement sur les députés élus. ■

ÉCHOS DES MÉDIAS

La coopérative Radio Jura 2000 a été dissoute. Fondée en 1983, elle avait créé la radio régionale *Fréquence Jura*. Suite à des difficultés financières, elle avait procédé à un assainissement et *Fréquence Jura* avait été reprise par une société anonyme.

Libération, le grand quotidien français, participe à la création d'un grand centre d'impression. Dans quelques mois le journal paraîtra en couleurs sur 32 des 80 pages prévues.

L'essoufflement constaté, il y a quelques années, chez l'hebdomadaire *Weltwoche*, semble oublié. Le récent contrôle du tirage a permis de constater que la barre des 100'000 exemplaires est de nouveau passée (103'949) alors que le tirage était de 93'944 exemplaires en 1983.

Du calme à l'orage

(*réd*) La reprise en main de la Chine par l'appareil communiste, le nettoyage sanglant opéré par l'armée, les procès sommaires et les exécutions pour l'exemple suscitent légitimement l'indignation du monde libre. Mais à la protestation doit s'ajouter l'analyse. Elle est difficile: le pays est vaste et mystérieux pour un esprit occidental.

Marx Lévy connaît bien la Chine. Il y séjourne chaque année; il est un amateur éclairé de son architecture et de sa peinture. Il sait assez de chinois pour y voyager individuellement. Il était en Chine, dans des villes de province sur lesquelles nous avons lu peu de témoignages. DP l'a donc interpellé, il a répondu par un journal de voyage. Certaines allusions du texte ou certains sujets abordés sont complétés en encadrés.

Pourquoi la Chine

Situons d'abord ma «connaissance de la Chine»: dès mon enfance, à la vue de porcelaines chinoises qui se colportaient dans les campagnes jurassiennes, j'ai été attiré par l'univers d'où elles proviennent. Ensuite ma curiosité acharnée m'a valu en retour quelques familiarités avec les choses de la Chine. Mais je ne suis pas un sinologue, seulement un sinomane.

Pour moi, le monde Han, même contemporain, est celui du style absolu, cela malgré la pauvreté, le délabrement, la saleté, la brutalité des constructions d'après la libération. Une même aura magique se dégage de la silhouette d'un rocher, de la masse d'un toit mangé de brume, des caractères tout en circonflexes d'une enseigne, des gestes et démarches des gens, du glissement des bicyclettes, de toutes les odeurs ambiantes, fortes ou subtiles, des saveurs telluriques d'un mets de gargote, et cela transcende toutes les cruautés et misères de l'époque.

Je connais aussi un peu d'autres pays

d'Extrême-Orient, moins rudes de contact. Et le Japon qui, par mon goût de l'architecture moderne, devrait plus me séduire, ne le fait pas. Ici deux mots sur la dualité Chine-Japon. Elle peut être bien illustrée en comparant deux sommets voisins de l'art de tous les temps, les jardins japonais et chinois:

— le jardin japonais est d'un achèvement formel total; chaque grain de sable, chaque feuille et chaque brin d'herbe doit être admiré pour sa place précise dans l'ensemble sans que le contemplateur puisse déroger à l'ordre créé, souvent il ne peut même pas pénétrer dans le jardin mais seulement l'admirer d'une galerie frontale ou latérale. C'est hautement raffiné, mais autoritaire; on peut rêver, mais d'un rêve imposé.

— le jardin chinois est beaucoup plus foisonnant et baroque. Les parties achevées alternent avec des zones hasardeuses. Pour le comprendre et le déguster, on doit le parcourir en multiples circonvolutions qui se croisent, on peut choisir les points de repos et de vue même si on vous en propose quelques-uns. On peut y manger et boire. Au Japon cela serait sacrilège; exceptionnellement si on peut y boire parfois du thé, c'est cérémonieusement et les initiés seulement.

Par cette digression, j'aimerais faire comprendre que le monde chinois est empreint d'un humanisme très profond qu'il doit au confucianisme, et que sous le masque, parfois très lourd à porter, du conformisme, qui provient lui aussi du confucianisme, il offre beaucoup plus de champ à l'individualisme qu'on ne le croit généralement.

Je me rends donc chaque printemps, depuis une dizaine d'années, dans toutes les Chines: République populaire, Formose et Hong-Kong. Auparavant, étant

allergique à toutes les formes de stalinisme, je me bornais à Hong-Kong; ce n'est que depuis qu'un courant réformiste est perceptible que je vais au-delà. Chaque fois, je procède en deux temps à partir de Hong-Kong. D'abord Canton (Guangzhou) et sa province le Guangdong où je compte des amis dans les milieux les plus divers. En revoyant ainsi mêmes gens et mêmes lieux, je puis jauger comment ce pays émerge peu à peu du cataclysme maoïste et mesurer la progression des réformes économiques. Ensuite je me rends dans une ou deux provinces nouvelles pour moi. Cette année, ce fut le Zhe Jiang (capitale: Hangzhou), 50 millions d'habitants, située à peu près au centre de la façade maritime de la Chine à 200 kilomètres au sud de Changhaï. Cette province est célèbre pour avoir fourni au cours de l'histoire beaucoup de Mandarins de très haut rang, tout comme sa voisine le Jiangsu (capitale: Nankin). Zhang Zheming qui accède ces jours au secrétariat général du parti et Qiao Shi, qui vient d'être promu super-flic, sont originaires du Zhe Jiang. A Taïwan aussi, les notables de ce qu'on appelle le «pays de Wu» sont nombreux et influents, le tout premier d'entre eux ayant été Chang Kai Chek.

Dans ces deux provinces, riches en riz, poissons et soieries, on trouve les plus belles villes anciennes de Chine, sillonnées qu'elles sont par de nombreux canaux.

Départ d'Europe

Qu'allais-je trouver cette année?

Inflation — Toute une série d'articles dans la presse occidentale du mois de mars s'étendaient longuement sur les graves ratés de la réforme économique chinoise, inflation à 30%. Mécontentement des paysans, l'Etat ayant des difficultés pour régler la part de prélèvement obligatoire de leur production (le solde étant écoulé par eux-mêmes au marché libre). Stagnation des investissements en provenance de l'étranger.

Manifs — Des étudiants venaient de sillonner Pékin à bicyclette, le 17 avril. Indignés de l'insuffisance des hommages mortuaires à Hu Yaobang qui était en disgrâce depuis 1987, lorsqu'il dut céder le secrétariat général du parti à Zhao Ziyang qui lui-même fut alors re-

Les jardiniers japonais

Dans un jardin japonais, pour tailler un arbre, trois jardiniers opèrent simultanément. Un au haut de l'échelle tient le sécateur ouvert et les deux autres regardent en bas. Ce n'est qu'avec l'accord de ces derniers que le sécateur se referme. Et presque constamment le maître jardinier les surveille.

layé comme premier ministre par Li Peng.

Les étudiants s'inspiraient des événements de 1976 où des dizaines de milliers de Pékinois pleuraient ostensiblement Zhou Enlai place Tien An Men pour abaisser Hua Guofeng au bénéfice de Deng Xiao Ping. J'avais de la peine à comprendre que l'on puisse ainsi apostasier cette baderne de Hu Yaobang et nuire à Zhao Ziyang, tout en voulant plus de liberté en Chine.

Supplique — En début d'année, j'avais eu sous les yeux une espèce de pétition adressée à Deng Xiaoping et aux membres prééminents de la *nomenklatura* par les plus importants hommes d'affaires de Hong-Kong, ceux qui génèrent des investissements massifs en Chine et les plus distingués, professeurs des universités américaines appartenant à la diaspora chinoise. Ceux qui s'efforcent de faire venir étudier aux USA un maximum d'étudiants chinois (ils sont plus de 40'000), leur procurant des bourses et d'autres facilités. Ils suppliaient que pour le bien de la mère patrie la modernisation économique puisse se poursuivre et cela sous l'égide de Zhao Ziyang et de son entourage politique.

21-27 avril — des trotskistes à Hong-Kong

Dès ma sortie de l'aéroport, un fait me surprend. Aux deux appontements des ferries qui en noria traversent le port pour relier la péninsule de Kowloon à l'île de Victoria, des étudiants de Hong-Kong tiennent des stands pour exhorter au soutien des étudiants de Pékin. Il était notoire depuis quelques années qu'un processus de politisation des habitants de Hong-Kong, jusqu'alors les plus apolitiques du monde, était en cours face aux perspectives de l'échéance de 1997 (*date à laquelle cette colonie britannique retournera à la Chine, réd.*). Mais jusqu'alors cela se traduisait surtout par les interventions de quelques membres élus (tous ne le sont pas) du Conseil législatif de la colonie pour que tous les Chinois nés à Hong-Kong obtiennent de véritables passeports britanniques pour pouvoir s'établir au Royaume-Uni. Mais les étudiants restaient en-dehors de ces débats. Tout ce qui les préoccupait, c'était de travailler pour déboucher au plus vite avec un diplôme dans la vie active et rémunérée,

Les petits entrepreneurs

On les appelle les «ge ti», soit «individu». Entendre sous cette désignation aussi bien celui qui vend des cigarettes étrangères à un coin de rue en-dehors de son travail, qui ouvre un restaurant ou celui qui monte une petite fabrique de chaussures, tee-shirts, valises ou objets de vannerie. L'éventail de leurs gains est très large, de 250 yuans par mois pour les premiers à 20'000 yuans pour les plus grands (de 125 à 10'000 francs suisses par mois). Caractéristique: ils travaillent comme des fous, remboursent les prêts privés qu'ils ont décrochés et s'autofinancent à 100% par manque de confiance dans les banques et par insuffisance du rendement. Ils utilisent un personnel qui gagne un tiers de plus que dans le secteur public, environ 200 yuans mensuels, mais qui doit travailler bien et à une haute cadence. Les effectifs peuvent dépasser la centaine d'ouvriers, la tendance est de ne plus

ce qui leur ouvrirait des possibilités d'émigration intéressantes. Et — c'est le comble — je constate que les étudiants tenant stand se réclament de la Quatrième Internationale. Qui aurait pu imaginer ici un biotope pour l'espèce trotskiste?

Les événements de Pékin prennent de l'ampleur tous les jours, à la satisfaction de l'homme de la rue et de celui de Café du commerce. Seuls les milieux des «grandes affaires» cherchent à tempérer cet enthousiasme. C'est le fait que Zhia Ziyang soit aussi contesté qui leur fait froncer les sourcils, ils ne croient pas à la possibilité matérielle de l'instauration d'un régime plus libéral que l'actuel.

29 avril-7 mai — Le Guangdong

Je m'embarque pour Foshan, la deuxième ville en importance après Guangzhou. Depuis quelques mois, c'est beaucoup plus facile qu'en 1988. Les formalités pour le visa sont restées les mêmes, 20 francs suisses, deux photos et un délai de 24 heures dans n'importe quelle agence de voyage, communiste ou non. Mais de nombreuses lignes

observer les limitations légales. Dans les entreprises d'Etat, le coulage est en revanche considérable. Les travailleurs mal payés pratiquent un abâtardissement considérable parfois ouvertement toléré.

Ces «ge ti» jouent un rôle clé dans le développement en cours de la Chine. Les «China watchers» de Hong Kong estiment que plus du 40% des biens d'exportation chinois qui transitent par la colonie leur sont dus. Il faut noter aussi qu'ils installent leurs «fabriques» surtout à la campagne, absorbant ainsi un surplus de main-d'œuvre agricole des joint venture, elles, s'implantent dans les zones économiques spéciales et dans la périphérie des grandes villes, tout comme les grandes entreprises d'Etat qui, il y a une dizaine d'années encore, étaient très décentralisées. Jusqu'à ces quatre ou cinq dernières années, la Chine n'a pas connu un exode rural comparable à ce qui s'est produit dans les autres pays en voie de développement. Cela semble malheureusement être en train de changer. Mais si la pénurie de logements en ville est grande, on ne voit néanmoins pas de bidonville.

chinoises de bateaux déjaugeurs ultrarapides et confortables desservent maintenant les principales villes du delta de la rivière des Perles. On s'embarque dans une splendide nouvelle gare maritime, réalisation des Chinois continentaux qui vient d'être inaugurée à Hong-Kong. On sait que les communistes sont devenus très agissants dans l'économie de la colonie. Ils y ont acquis bien des entreprises et en ont créé de nouvelles. Nombreux sont les gratte-ciel communistes, celui de la Banque de Chine construit par l'architecte Pei de la pyramide du Louvre, marque ostensiblement la silhouette de la ville par sa hauteur record. En deux ou trois heures de navigation, en remontant des fleuves enchanteurs, je suis à destination. L'an passé encore, il était obligatoire de passer par Canton et cela prenait toute une journée.

Et maintenant j'observe

L'inflation? Elle existe, mais elle est très différenciée. Le chiffre de 30% n'est pas une moyenne, il n'est atteint que dans les mégapoles, Changhai, Pékin, Tianjin et Canton. Et là encore, cela ne con-

Parti communiste chinois

On estime qu'il représente trois à quatre pour-cent de la population donc environ 40 millions de membres; en effet, la population chinoise est estimée à 1,1-1,3 milliard avec une fantastique marge d'approximation de 200 millions.

Les effectifs du PC sont très faibles à la campagne, 0,1%. Et pourtant c'est

dans la campagne que l'on est le moins critique par rapport au PC.

Dans certains centres, et dans certaines entreprises comme les banques d'Etat par exemple, les pourcentages peuvent être très élevés, de 30 à 40%. Parmi ces militants, pas mal d'arrivistes et d'adeptes du clientélisme, mais aussi des convaincus qui s'acharnent à être d'authentiques parangons de vertu. Réaction typique, on pourrait aussi dire universelle: dans les entreprises d'Etat, les «mouilleurs» sont mal vus comme chez nous le candidat aspirant qui fait du zèle à l'école de recrues.

cerne que des produits particuliers, plutôt de luxe, tels que les hôtels et restaurants pour étrangers, l'équipement optique et électronique, les appareils ménagers, les véhicules (mais pas les bicyclettes pour lesquelles je ne constate qu'une augmentation de 5%). Plusieurs personnes plutôt hostiles au régime pensent que sur l'ensemble du pays et globalement l'inflation doit être de 10% annuellement. Chiffre à mettre en regard d'un autre, que publient les journaux fiables de Hong-Kong: les gains de productivité pour toute la Chine ces trois dernières années auraient franchi annuellement les 10%. On est bien loin de ce que l'on a connu dans d'autres pays à la veille d'émeutes récentes, tels que par exemple la Tunisie et l'Algérie.

Certes, les inégalités sont grandes et ressenties durement par les plus démunis. Mais tout semble indiquer, dans le delta de la Rivière des Perles à tout le moins, une accélération du décollage économique.

Les jeunes gens sont vêtus comme ceux de Hong-Kong. Les stands de nourriture le long des rues se sont multipliés. Les «ge ti», petits entrepreneurs, gagnent de petites fortunes en travaillant frénétiquement à la tête de leurs fabriques. Ils produisent de la camelote qui s'exporte profitablement dans le monde entier en sortant de Chine par la zone économique spéciale de Shenzhen. En fait, Hong-Kong déteint sur presque toute la province et même au-delà. Les routes sont fortement sollicitées, les camions, autobus et camionnettes y circulent en files continues jour et nuit. En dépit de cela, elles sont presque en bon état. De nombreux bacs qui hachaient le trafic sont maintenant remplacés par des

ponts. La voie ferrée nouvelle en direction du Viet Nam, Canton-Zhanjiang, 500 kilomètres, entrera bientôt en service.

En somme, le verre que les correspondants de presse occidentaux voyaient à moitié vide, moi je le vois à moitié plein.

Mais la population redoute unanimement une chose: l'augmentation des loyers. Les commissions d'économistes qui orientent la réforme préconisent plus de vérité dans le prix à payer pour le logement. En ville, pratiquement l'ensemble du parc immobilier est bien communal et les loyers sont extrêmement bas, moins de 4% du revenu fami-

lial, pour des logements il est vrai très petits et rudimentaires à nos yeux. L'éventualité d'un changement dans ce domaine déclenche une réprobation générale. Dans un budget, la part de l'alimentation est ressentie comme trop importante. Elle ascende à 70% pour les petits revenus. Mais les vêtements sont restés très bon marché et les soins médicaux, de qualité très inégale, sont quasi gratuits.

Lorsque j'interroge au sujet des événements en cours à Pékin, que mon interlocuteur soit intellectuel, cadre, petit entrepreneur ou paysan, les réponses sont toutes similaires, même celles des étudiants cantonais. On comprend les récriminations à l'endroit des autorités. Beaucoup de choses ne vont pas bien et la corruption est fort déplaisante. Mais pour la première fois depuis plus de cent ans, la Chine vient de connaître douze années consécutives de progrès et de bonheur relatif sans les terribles tourmentes qui frappaient périodiquement le pays. Tous souhaitent que cela dure et, se demandent-ils, ces étudiants ne vont-ils pas réveiller le tigre qui dort en lui tirant la moustache?

Marx Lévy

Dans le prochain numéro – Dans l'oeil du cyclone à Hangzhou, Shaoxing et Ningbo. Naissance d'un irrédentisme à Hong-Kong?

POLITIQUE AGRICOLE

Ça a eu marché, mais ça marche plus

(y) Par l'initiative populaire fédérale, les citoyens suisses manifestent leurs préoccupations, dûment formulées et canalisées par des comités plus ou moins participatifs. Tout naturellement, il y a des thèmes à la mode, correspondant de toute évidence à des problèmes d'actualité au moment du dépôt des 100'000 et quelques signatures: l'énergie nucléaire (deux initiatives en 1981, autant en 1987), l'assurance-maladie (deux initiatives en 1985-86), la construction d'autoroutes et les transports routiers (trois initiatives en 1986, plus les quatre du «Trèfle» en 1987), pour ne rien dire de «l'emprise étrangère» qui nous a valu une demi-douzaine d'initia-

tives, toutes refusées heureusement, dans les années 1965-85.

Une année sans

Dans l'histoire de la démocratie directe, l'année 1988 restera celle où, pour la première fois depuis 1964 et 1977, on n'a enregistré le dépôt d'aucune initiative populaire, tandis que l'année 1989 passera pour l'année agricole: dans la foulée de la récente votation du 4 juin sur l'initiative dite en faveur des petits paysans, qui a échoué de justesse devant le peuple, pas moins de trois textes ont été annoncés pour les mois à venir soit,

dans l'ordre chronologique de leur présentation publique:

— l'initiative de l'Union suisse des paysans (USP) «pour une agriculture paysanne, compétitive, respectueuse de l'environnement»;

— l'initiative du groupe pour une nouvelle politique agricole (NAP) «pour une agriculture socialement équitable et favorable aux animaux comme à l'environnement»;

— l'initiative de l'Alliance des Indépendants (AdI), dont le titre exact demeure inconnu.

Un article convoité

Evidemment, cette avalanche de propositions concurrentes pour un article 31 octies nouveau de la Constitution fédérale n'aurait pas roulé dans la précipitation d'avant les vacances d'été si le débat en vue de la votation du 4 juin, et plus encore le résultat de cette dernière, n'avaient démontré l'urgente nécessité de revoir l'orientation générale de la politique agricole suisse. Au soir de la votation, Jean-Pascal Delamuraz, chef du Département de l'économie publique, a cru pouvoir affirmer que rien n'allait changer en la matière. Seul de cet avis, il en a vite changé, laissant à son directeur, Jean-Claude Piot, le soin de parler d'une autre agriculture, promptement baptisée «piologique», se situant quelque part entre la politique suivie jusqu'ici et les méthodes «biologiques». Le message ainsi transmis a été aussitôt reçu cinq sur cinq à Brugg où le directeur de l'Union suisse des paysans (USP), Melchior Ehrler, n'attendait qu'un signe de Berne pour lâcher son texte et présenter sa vision de l'avenir. Chose faite devant la presse un peu surprise le 5 juillet dernier, sans même consultation préalable du «grand comité» de l'USP, et dans la version allemande, la seule faisant foi. La *Terre romande* parvient tout juste à glisser une traduction dans son édition du samedi 8 juillet, dans une «rédaction française provisoire», qui vaut son pesant de germanismes et autres alinéas incompréhensibles. Diable, il fallait faire vite, histoire de doubler ces braves gens un peu trop amateurs de discussions démocratiques, que sont les membres du NAP.

Sous ce nom, un groupe de travail composé de représentants des mouvements paysans, écologiques, consommateurs

et tiers-mondistes, est à l'œuvre depuis plus de deux ans. En avril dernier, il avait pratiquement mis au point un texte qui vient d'être expédié, le 6 juillet, en procédure de consultation auprès de six partis, six organisations paysannes, douze organisations écologiques et de protection des animaux, six associations de consommateurs, trois organisations tiers-mondistes, ainsi que des deux principales fédérations syndicales; toutes ont jusqu'au 31 octobre pour se prononcer en vue d'un lancement de l'initiative au printemps 1990.

La comparaison des deux textes ne réserve aucune surprise: l'un et l'autre veulent une agriculture respectueuse de l'environnement, de la nature et des animaux, mais divergent sur les mesures à prendre dans ce but. La NAP lie l'octroi de subventions et garanties au respect de restrictions écologiques, prélève des taxes d'incitation sur les engrais commerciaux et autres produits agrochimiques, et consacre le produit de ces taxes — si nécessaire augmentées par des suppléments de prix aux consommateurs — au financement de paiements compensatoires, versés en particulier à «des exploitations défavorisées structurellement ou de par leur localisation topographique».

Une autre politique, peut-être...

Dans son texte-caoutchouc, l'USP demeure beaucoup plus évasive et préconise, sous la forme potestative, des mesures fédérales bénéficiant aux «exploitations paysannes» — celles-là même qui n'existaient prétendument pas lors de la campagne pour le 4 juin! Le tout devrait être financé «autant que possible par le biais des prix des produits ainsi que par des contributions (éventuellement dédommagements) pour des prestations en faveur de la collectivité». En bref, il s'agit de faire une autre politique agricole, mais seulement à titre éventuel, et pour autant que «les prescriptions de production ne mènent pas à des désavantages pour l'agriculture suisse sur le plan de la concurrence internationale». Car tel est bien la préoccupation dominante de l'USP: la compétitivité de l'agriculture suisse, que le Conseil fédéral juge déjà trop faible dans les circonstances actuelles vis-à-vis de la Communauté européenne, de ses surplus et de son FEOGA (Fonds européen d'orienta-

tion et de garantie agricole).

Le débat est donc relancé, moins cette fois sur l'orientation générale de notre politique agricole que sur les formes d'intervention et de financement. Les milieux paysans, plus divisés qu'il y paraît, auront fort à faire pour intéresser les citoyens à leur cause. Quant aux enjeux, ils apparaîtront difficilement aux non spécialistes, sauf si les campagnes de récolte des signatures offrent l'occasion d'un vaste débat, qui devrait porter non seulement sur les voies et moyens, mais aussi, et surtout, sur les fonctions générales de l'agriculture et sur le problème fondamental d'une population toujours plus urbanisée: notre rapport à la nature, au paysage, au milieu vital des espèces humaines, animales et végétales. Et il reste beaucoup à faire, à notre époque où il faut aménager des fermes pédagogiques pour avoir l'assurance que les enfants de la ville ne croient pas que le lait sort en briques du pis de la vache. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Marx Lévy

Charles-F. Pochon (cfp)

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10 CCP: 10-15527-9

Téléfax: 021 312 80 40

Composition et maquette:

Liliane Berthoud,

Françoise Gavillet, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Le rythme d'été se poursuit; DP 959 sera donc daté du 3 août.

Bonnes vacances!

La chaleur de la Bastille

(jg) Le hasard de mes pérégrinations m'a conduit samedi soir à Paris, place de la Bastille où se tenait un de ces grands concerts dont je n'ai pas bien compris l'objectif, sinon qu'il s'agissait d'être contre le sommet des 7 pays les plus riches.

La place de la Bastille est à peu près circulaire. La circonférence était entièrement occupée par 2 à 3 cercles concentriques constitués d'étals où l'on vendait merguez et sandwiches. L'air était entièrement envahi par de suffoquantes odeurs de saucisses grillées. En traversant ces stands, j'avais l'impression qu'il y avait eu une bataille à coup de gaz lacrymogènes tellement la fumée était envahissante.

La nuit était tombée depuis un moment et ces boutiques étaient éclairées. De fait elles étaient toutes équipées d'un petit générateur électrique dont le bruit évoque, en plus doux, celui d'un marteau-piqueur. Il fallait donc s'éloigner vers le centre de la place si l'on voulait entendre la musique. Mais la place de la Bastille a la particularité d'être bombée comme un monticule. Ce centre, où se trouve la colonne de Juillet, est environ 1,20 mètres plus haut que le pourtour. Or la scène était installée à la périphérie de la place et elle était particulièrement basse, si bien qu'elle n'était visible que d'une petite fraction de l'espace, sans doute guère plus de 20 à 25%.

Un écran géant permettait certes de suivre ce qui se passait sur la scène, mais dans ces conditions, autant rester dans son salon à regarder la télévision... Malgré tout, la place était noire de monde. Des frustrés qui ne pouvaient écouter la musique? Point du tout. Des badauds qui discutaient, des garçons qui draguaient les filles, des militants (ça existe encore) qui vendaient des badges, des groupes d'inconnus qui se formaient et se défaisaient, des gens assis par terre, des familles avec bébés qui faisaient leur promenade vespérale, des touristes étrangers éberlués, bref la ville qui vivait et avait saisi la première occasion pour sortir, non pas faire la fête, ce serait trop dire, mais retrouver un je ne

sais quoi de perdu, de fraternel.

Au fond, ça doit être cela la fonction des grands concerts de plein air, avec leur gréganisme et leur bonne conscience un peu infantile: la dernière occasion de retrouver la chaleur humaine et l'ivresse de la foule avant de se barricader devant sa télévision, dans sa villa équipée de systèmes d'alarme. ■

À PROPOS DE «L'ATTRAIT DU PRIVÉ»

Lettre à un collègue

J'ai lu avec intérêt (DP 957) vos lignes sur la concurrence que les écoles privées et la maturité fédérale font aux gymnases vaudois ou à l'Ecole supérieure de commerce, et à leurs diplômes. Les chiffres que vous citez donnent effectivement à penser. Entre autres explications du phénomène, vous mettez en avant, pour le déplorer, le fait qu'aux yeux des Vaudois les gymnases officiels paraissent peu attractifs. Permettez-moi de prolonger votre réflexion en proposant d'autres explications possibles.

Parmi les 262 candidats qui avaient choisi la filière privée et qui ont obtenu leur maturité fédérale en 1988, combien avaient dû abandonner une école officielle ou raté leur baccalauréat? Pour ceux-là, pas de libre choix; la filière privée était la dernière ressource. «L'attrait du privé» ne serait-il pas lié au fait que le pourcentage d'abandons ou d'échecs est plus élevé qu'ailleurs dans les écoles vaudoises? Ce qui soulèverait des problèmes qui nous obligeraient à chercher bien au-delà de l'image que l'école officielle donne d'elle-même.

D'autre part, je voudrais savoir ce que deviennent à l'Université ces porteurs d'une maturité fédérale: quel est, dans chaque faculté, leur pourcentage de réussite, d'abandon et d'échec, par rapport aux porteurs d'un baccalauréat. La question à poser me paraît donc être celle-ci: l'acquisition d'une maturité fédérale par la filière privée est-elle une bonne préparation aux études universitaires? L'équivalence officielle des deux titres est un fait. Mais réfléchir au problème que vous soulevez implique nécessairement une évaluation: un examen et un

titre valent ce que valent les programmes et les exigences des experts.

Le programme de la maturité fédérale est nettement plus lourd que celui d'un baccalauréat vaudois. A cet égard, celle-ci n'est pas «inférieure» à celui-ci. En revanche, la préparation du programme fédéral fait une large place, une trop large place, à la mémorisation. Et celle-ci n'exige guère d'intelligence ou de réflexion.

Quand il m'est arrivé de participer à des sessions de la maturité fédérale, mes collègues du gymnase et moi-même étions consternés par le type de formation qu'avaient reçu la plupart des candidats. Dans ma discipline (le français) nombre d'entre eux n'avaient appris ni à lire attentivement un texte, ni à réfléchir et à se poser des questions sur ce texte. En revanche, ils avaient été munis d'un certain nombre d'idées reçues — sur cet auteur, son œuvre, son époque — qui étaient censées suffire. Bref, l'exemple parfait du bachotage. A qui la faute? Aux écoles qui les avaient formés. Mais tout autant — ces écoles connaissant parfaitement la règle du jeu — à l'idée que certains des responsables se faisaient de l'examen, et aux normes qu'ils imposaient. J'avais été sermonné parce que — exigeant des candidats les aptitudes et les qualités qui étaient la règle dans le gymnase où j'enseignais — je mettais des notes trop basses et provoquais trop d'échecs. Les choses ont-elles changé depuis? J'ai de bonnes raisons d'en douter. Disons-le tout net: la Commission fédérale et certains de ses experts attirés sont restés à l'idéal d'une tête bien pleine. C'est le savoir mémorisé qu'ils apprécient, et non la formation de l'esprit. Celui qui a bien appris sa leçon — si médiocre soit-elle — mérite de réussir.

Faut-il en conclure que l'attrait du privé est l'attrait d'une certaine facilité? Je dirai que la filière privée est souvent la ressource de ceux qui ne souhaitent pas, ou qui ne peuvent pas, devenir des têtes bien faites; candidats que seule préoccupe l'obtention d'un grade.

Si mes analyses sont exactes, c'est là un constat désolant. Et le vrai problème est peut-être celui-ci: pour combien de parents et d'adolescents vaudois la formation intellectuelle (avec tous les efforts qu'elle exige), l'aptitude à réfléchir et l'esprit critique sont-ils encore des valeurs?

Jean-Luc Seylaz